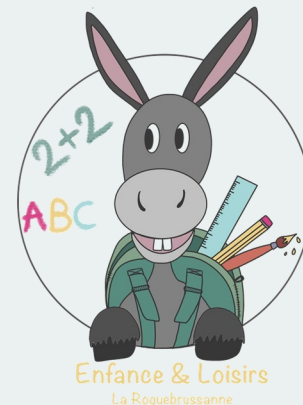


Dossier unique d'inscription au service Enfance et loisirs 2023/2024



🔊 Toutes les nouvelles familles (*qui n'ont pas de code abonné sur le portail citoyen*) et qui souhaitent bénéficier des activités organisées par le service dès le 1/09/2023 :

- ↳ Le service de restauration scolaire (pause méridienne)
- ↳ Les accueils périscolaires (matins/soirs/mercredis)
- ↳ Le centre de loisirs extrascolaire (vacances scolaires)



→ Devront déposer leur dossier unique complet ainsi que les pièces justificatives au plus tard le 2/05/2023 !



Le dossier unique est constitué d' :

- Une fiche famille
- Une fiche enfant*
- Une fiche sanitaire*
- Une fiche pour les personnes autorisées à récupérer l'enfant
- Un fiche d'ouverture de droits

Accompagné des pièces justificatives suivantes :

- La copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- Attestation quotient familial (CAF/MSA, ou le cas échéant le dernier avis d'imposition)
- Attestation employeur
- Et tout autre document utile (PAI, notification MDPH, certificat médical...)

📁 Les dossiers originaux devront être déposés à l'accueil de la Mairie, ou dans la boîte aux lettres.

☎ Les familles qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous pour déposer leur dossier !

📄 Les codes abonnés seront transmis une fois les dossiers enregistrés, au plus tard fin Juin

⌚ Les réservations devront être effectuées sur le portail citoyen à compter du 21/08/2023 à 14h et au plus tard le 29/08/2023.

📄 Les documents sont disponibles en version numérique sur le site de la commune, et en version papier à l'accueil de la Mairie

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés !

☎ 04.94.37.00.97

📧 enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr

Mairie de La Roquebrussanne
Service Enfance & Loisirs
31, rue Georges Clémenceau
83 136 LA ROQUEBRUSSANNE